



ACTE DE CONCESSION FUNÉRAIRE

CIMETIÈRE COMMUNAL DE CORBAS

Cimetière: Ancien Cimetière

Carré: 2

Allée: 23

Concession n° 103

Vu la demande de Monsieur POZZI Marc, né le 19 novembre 1957, domicilié 41 avenue Paul Delorme 69580 SATHONAY-CAMP, souhaitant renouveler une concession au nom du titulaire initial: Monsieur POZZI Jean-Pierre domicilié 13 rue Isaac August 69200 VENISSIEUX.

Il est accordé, dans le but d'y fonder une sépulture familiale, une concession d'une superficie de largeur 1 mètre, longueur 2,50 mètres et profondeur 1,50 mètres minimum, pour une durée de 30 ans, du 1 juin 2019 au 1 juin 2049.

Cette concession est accordée moyennant le versement de la somme totale de 200€, versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance n° du

Fait à Corbas, en 3 exemplaires
Le 12 juin 2019

Signature
Le concessionnaire

Signature
Le Maire,
Jean-Claude TALBOT

1 ex. Mairie
1 ex. Receveur municipal
1 ex. Concessionnaire